

CONFERENCE au MONT-VALERIEN « LE SOUVENIR FRANÇAIS : actions et perspectives »

23 septembre 2024

Par Monsieur Damien GAILLARD, conférencier de l'association

Le Souvenir Français est une association très ancienne, fondée en 1887. Son fondateur, François-Xavier Niessen voulait, par le biais d'une association mémorielle apolitique et areligieuse, transmettre et entretenir la mémoire des soldats morts pour la France dans la guerre de 1870-71.

Aujourd'hui, cette association, reconnue d'utilité publique et placée sous le haut patronage du Président de la République, a une large implantation : elle compte 200 000 membres (100 000 bénévoles et 100 000 adhérents) au sein de 1600 comités locaux en France et en Outre-mer. Elle dispose de 10 salariés et d'un budget de 4,5 millions pour organiser et animer ses activités, essentiellement en direction de la jeunesse : elle soutient des projets pédagogiques, des voyages scolaires vers des lieux de mémoire (Normandie, Verdun, Auschwitz). Elle agit pour ce faire en milieu scolaire, en lien avec des professeurs volontaires, et distribue des subventions pour mettre sur pied toute initiative valable. C'est ainsi que 320 voyages touchant 10 000 élèves ont pu être organisés ces dernières années.

Par ailleurs, le Souvenir Français a aussi pour missions :

- d'animer la vie commémorative nationale et locale, en faisant participer les jeunes à un travail historique sur les personnes célébrées.
- d'entretenir les tombes, monuments et stèles des « Morts pour la France ».
- d'entretenir les carrés militaires : en effet, de très nombreux carrés militaires sont à l'abandon et il est proposé aux jeunes de faire les travaux d'entretien à titre bénévole, encadrés par d'anciens militaires. Pour cela, un partenariat a été établi avec l'ANILS (Association « Laissez-les servir »), notamment pour la remise en état du cimetière militaire de Pantin, fin 2022 : 200 participants ont travaillé à l'entretien des 3000 tombes du cimetière, réparties sur 187 hectares.
- d'entretenir les tombes individuelles de personnes mortes pour la France, dispersées dans les cimetières. Une application « Géomémoire » permet d'établir des fiches biographiques et de retrouver la généalogie des morts. Le travail de géolocalisation demande bien sûr l'intervention des partenaires locaux.

La transmission aux jeunes générations peut aussi se faire par :

- le leg à un établissement scolaire d'un drapeau, récupéré auprès de réservistes ou d'associations dissoutes, et/ou la participation de jeunes comme « porte-drapeau » dans les

cérémonies. Une convention signée avec le Souvenir Français permet de délivrer un diplôme de porte-drapeau.

-le parcours de mémoire à créer dans une commune (pose d'une plaque commémorative ou de stèle) si une mairie motivée peut se charger de l'organiser avec des jeunes. Dans le but de sensibiliser les jeunes générations à un itinéraire mémoriel, le Souvenir Français a créé avec les instances locales un visuel de bande dessinée (un *flyer*) à Saint-Quay-Portrieux en Côtes d'Armor.

-le partenariat avec les Cadets de la Gendarmerie pour des missions d'intérêt général.

Les Cadets de la Gendarmerie est une association qui représente une réserve importante de jeunes de 16-17 ans et qui a des objectifs communs avec le Souvenir Français. Un partenariat national a été signé le 6 juin 2023 et va permettre de travailler avec davantage d'efficacité au devoir de mémoire, au service du réarmement civique de la jeunesse.

Michel Bousquet et Fabienne Dabrigeon